

EPREUVE ECRITE DE FRANÇAIS A

Durée : 4 heures

L'épreuve écrite de Français A consiste en une dissertation fondée sur le programme de Français et de Philosophie des classes préparatoires scientifiques : rappelons que, par programme, il faut entendre le programme de l'année en cours et, dans la mesure où celui s'y prête, le programme de l'année précédente. C'est ainsi que les candidats de la cuvée 2011 pouvaient et devaient prendre appui sur le thème du *Mal* et sur les œuvres suivantes :

- Shakespeare, *Macbeth*
- Jean-Jacques Rousseau, *La Profession de foi du vicaire savoyard*, tirée du Livre 4 de l'*Émile*
- Jean Giono, *Les Âmes fortes*

Ils pouvaient, à l'occasion, aussi se référer au thème de l'*Argent* et à *L'Avare* de Molière (l'avarice étant un péché capital) ou à *L'Argent* de Zola. (La cupidité effrénée et sans scrupules des spéculateurs du XIX^e siècle – et du nôtre – pouvant aisément s'assimiler à l'une des multiples formes du Mal).

Le sujet proposé à l'examen et à la sagacité des candidats était le suivant :

Parodiant le dramaturge latin Térence (« *rien de ce qui est humain ne m'est étranger* »), le philosophe et essayiste contemporain Glucksmann affirme « *que rien de ce qui est inhumain ne me demeure étranger.* » (*Le XI^e commandement*)

Les œuvres au programme vous permettent-elles de vérifier cette assertion ?

Ce sujet, choisi pour éviter le psittacisme si souvent rencontré – et dénoncé dans les rapports précédents – n'a pas posé de difficultés aux candidats pour peu qu'ils se soient donné la peine de l'analyser :

- il fallait d'abord se pencher sur le couple de termes **humain** ↔ **inhumain** en différenciant l'humain de l'inhumain, l'animal par exemple, et du supra-humain, dieu par exemple, et s'interroger sur leurs frontières en évitant les raisonnements quelque peu syllogistiques du genre :
- l'inhumain est ce qui n'est pas humain
- or l'inhumain est fait par des humains
- donc l'inhumain est humain

Mieux valait partir – et beaucoup l'ont fait – de notions souvent au centre de l'actualité telles la notion de "crime contre l'humanité"; et, en conséquence, s'interroger sur le concept de "mal absolu" dont les œuvres au programme offraient de nombreux exemples. Avec un peu de clairvoyance, les candidats pouvaient aussi ne pas mettre sur le même plan les manquements aux usages (tel le fait de manger les "caillettes" du défunt Albert) et les meurtres prémédités commis par le tyran Macbeth ou la perverse Thérèse, très heureuse d'assister à l'agonie de son très cher époux Firmin.

Quelques candidats ont cependant dérivé vers des réflexions générales sur le thème de la connaissance et de ses limites ce qui les entraînait hors du thème de l'année.

- il fallait aussi s'interroger sur le terme "étranger" que le candidat pouvait certes analyser et assimiler à ce qui m'est inconnu mais aussi à ce qui est hors de ma nature profonde d'être humain ;
- il fallait enfin s'interroger sur le verbe "demeure" et l'interpréter, si possible, comme l'expression d'un souhait profond d'un philosophe qui s'exprime, non en son nom propre, mais au nom de tous les êtres humains pour mieux cerner l'inhumain et pour mieux le combattre.

CONSTATS GÉNÉRAUX SUR L'ÉPREUVE

La moyenne d'ensemble de l'épreuve de Français s'établit cette année à 9,35 (avec un écart-type de 3,46)

Cette apparente stabilité cache cependant des évolutions substantielles.

1. Les correcteurs ont noté avec satisfaction **la progression sensible des "bonnes copies"** (note > 13) consistantes, correctement rédigées (bien souvent moins de 10 fautes en 8 à 10 pages) et pertinemment illustrées de références empruntées principalement aux œuvres au programme mais aussi à leur culture générale. Corrélativement, ils ont pu constater la progression marquée des copies médiocres (note < 8) voire calamiteuses, succinctes (moins de 2 pages), écrites dans un français jargonnesque et archi-fautif, sans pratiquement aucune référence aux œuvres.

Sachant qu'un concours vise à discriminer les "bons candidats" et à éliminer ceux qui ne sont pas capables d'écrire un français acceptable et/ou qui n'ont pas travaillé le programme, cela n'est guère gênant.

Mais sachant que les copies "calamiteuses" se retrouvent pour la plupart dans les mêmes lots (les écarts de moyenne étant de plus de 7 points entre les lots les plus bas et les lots les plus satisfaisants), cela conduit à s'interroger sur la prise en compte du critère "français" dans les modes de sélection de certaines classes préparatoires.

2. Les correcteurs ont cependant constaté que **la correction de l'expression reste préoccupante**, voire très préoccupante, dans les ¾ des copies qu'il s'agisse de l'orthographe la plus élémentaire [chacun sait que les noms se terminant par un "e" muet font leur pluriel en "s" et non en "ent" : *les fautent de français* (sic)] ou de la maîtrise du lexique altérée par les nombreuses confusions paronymiques (*investigateur/instigateur ; affliger/infliger...*) ou les barbarismes proliférants (*la vraisemblabilité/la vertuosité/l'immorelite...*)

Ces défauts majeurs entraînent des pénalités pour fautes d'expression (non répétitives) qui tirent vers le bas (y compris parfois des copies bien conduites).

À défaut des correcteurs orthographiques informatiques – malheureusement peu d'étudiants savent les utiliser couramment – que les candidats utilisent leur correcteur orthographique cérébral (en principe programmé depuis l'école primaire et le collège) et le temps souvent consistant qui leur reste pour se relire entièrement, ne serait-ce que par intérêt, sachant qu'un ou deux points gaspillés ici et là, peuvent, au final, faire la différence dans un concours.

3. Les correcteurs ont aussi remarqué, dans l'ensemble, **une meilleure prise en compte du sujet** (moins de psittacisme et de sujets "plaqués" remplaçant d'office le sujet proposé) et une meilleure connaissance des œuvres (même si elle se réduit souvent aux mêmes références et aux mêmes incontournables citations), signes que les consignes que le jury s'efforce de faire passer, renforcées par celles des professeurs intervenant dans ces classes, commencent à porter leurs fruits.

LES POINTS-CLÉS de L'ÉPREUVE

Il s'agit ici des bases fondamentales de l'épreuve, bases qui sont rappelées chaque année dans les rapports, et dont il importe qu'elles soient bien prises en compte par les futurs candidats.

1. La maîtrise de l'expression est le socle sur lequel tout se construit, la réussite au concours mais aussi la future carrière de l'ingénieur qui ne saurait y progresser sans disposer des bases de l'orthographe et de la syntaxe, sachant qu'il consacrerait 20 % au moins de son temps de travail à des productions écrites (comptes rendus, lettres, rapports...)

1.1 L'orthographe d'usage et d'accord

a) L'orthographe d'usage : on peut tout d'abord s'attendre à ce que les candidats orthographient correctement le nom des auteurs au programme et les titres des œuvres correspondantes, ce qui est loin d'être le cas ; qu'on en juge !

- Shakespeare devient *Shakspear, Sheikspeare, Scheke spare, Sakespire*, et *Macbeth Macbett, Mac Beth*
- Rousseau devient *Rousseaux, Roussot* et son œuvre *Les Confessions du vicaird savoillard* ou *La Proffession de foie/fois/foix du Vicar Savoyard* (Ajoutons qu'on ne doit pas utiliser le style SMS : *PFVS* !)
- Giono devient *Gionno/Gionot/Gioneau*

Les autres noms propres sont aussi malmenés. À vous de reconnaître les auteurs : *Ostioivsky, Obs, Sad, Hovide, Le Comte de Sponville*.

Quant aux mots les plus courants, ils donnent lieu à des graphies surprenantes, au point qu'on se demande si certains candidats ont déjà ouvert un dictionnaire (papier ou numérique). On ne signalera ici que quelques fautes courantes ; sinon, ce serait pour parodier le *Dom Juan* de Molière- une « *matière à durer du matin jusques au soir* ».

- | | |
|--|--|
| - <i>malgrés</i> (sans "s" !) | - <i>langu<u>a</u>ge</i> (sans "u") |
| - <i>phyllos<u>o</u>phique</i> (sans "y") | - <i>méth<u>a</u>physique</i> (sans "h") |
| - <i>vertu<u>e</u>s</i> (sans "e") | - <i>l'exist<u>a</u>nce</i> (avec un "e") |
| - <i>le h<u>e</u>ros</i> (sans "s") | - <i>la prodig<u>a</u>lité</i> (sans "u") |
| - <i>une saty<u>r</u>e sociale</i> (avec un "i") | - <i>faire du tord<u>e</u></i> (avec un "t") |
| - <i>des atrocit<u>e</u>s</i> (sans "e") | |

Et pour les amateurs une liste – non exhaustive – de mots à corriger :

un déhiste ; un mescène maquiavélique ; être emproit au mal ; les fixions de l'auteur ; des allucinations ; le somnbulisme ; un tirant ; le vicaire a succombé aux désirs de la chère ; le résonnement ; un tour de vice ; la monstreausité maléfique... ; l'adverser...la déboche, le mal homniprésent, donner libre court, des vêtements chiques, et tout le reste est... littérature.

b) L'orthographe d'accord est souvent malmenée et défigurée au point de devenir quasi-phonétique : les règles les plus élémentaires, apprises dès l'école primaire, accessibles à tout un chacun, sont carrément oubliées, ignorées, méprisées – qu'il s'agisse :

Des pluriels

- les paroles faitent de
- des actes animals
- touts les mals

Les participes passés

- ils ont tous souffère
- Thérèse est vouait au mal
- il a mal agit
- ils ne sont pas dupent

Des conjugaisons

- il fais le mal
- la méchanceté semblée naturelle
- ces personnes restes étrangères au mal

1.2 Le lexique et la syntaxe sont les outils majeurs de toute communication. Si les bons candidats maîtrisent fort correctement ces “instruments” de l’échange, il n’en est pas de même chez une forte proportion de candidats dont la langue, fautive et absconse, pose de sérieux problèmes de compréhension au lecteur (correcteur) de bonne volonté.

Dans certains cas, on devine que le français ne doit pas être la langue maternelle du candidat ; mais dans les autres cas, on pressent l’apprentissage chaotique et incomplet de l’idiome français.

- a) Les confusions paronymiques – déjà signalées – et les barbarismes se multiplient. On est parfois fort étonné de les trouver dans des copies honorables.

Quelques exemples pour votre gouverne... à corriger :

- une maladie irrécurable
- l’inhumanisme
- cette assertation
- la déshumanificatie
- la dénaturalisation de Macbeth
- c’est une barbarerie sans nom
- l’entièreté

b) La syntaxe laisse aussi parfois pantois : la construction de la moindre subordonnée semble difficile

Qu’on en juge encore :

- malgré le fait qu’il soit parentés
- aucun n’est plus bon !
- l’aspect le plus bien (sic !) du meurtre auquel elle incitera son mari à commettre
- le mal est un scandale dont il faut à tout prix y remédier
- ses sorcières l’ont parlé de l’avenir
- ce qui est inhumain surpasse tout ce que l’homme est habitué

Dans certains cas, comprenez qui pourra !

« Mais l’inhumain ne veut pas seulement dire le non-humain mais aussi, même si cela peut paraître paradoxal à l’homme peut être inhumain alors que l’inhumain serait dans l’humain. Car tout ce qui différencie l’homme des autres créatures, c’est son libre-arbitre, qui lui seul peut développer de l’enterrer dans une tombe. »

On l’aura compris : les correcteurs attendent des candidats la maîtrise minimale de l’outil linguistique qui est le leur. Cette maîtrise résulte certes d’un long apprentissage. Mais il n’est pas

toujours trop tard pour essayer de s'améliorer en traquant ses fautes les plus courantes, en enrichissant systématiquement son vocabulaire, en corrigeant ses copies (ou celles des autres !)
Ajoutons qu'il faut bannir le langage parlé et familier du genre "la femme à Firmin" ou "la meuf de Firmin"...

Ajoutons encore qu'il vaut mieux utiliser à bon escient la ponctuation et ne pas oublier les accents indispensables.

2. Questions de méthode

La dissertation, on le sait, est un exercice codifié de longue date mais dont les codes ne sont pas purement formels puisqu'ils doivent permettre au candidat de montrer et son esprit de géométrie (dans l'architecture d'ensemble du devoir) et son esprit de finesse (dans l'analyse judicieuse et détaillée des arguments et des exemples).

Il s'agit donc :

2.1 de faire une analyse exhaustive et pertinente du sujet (déjà esquissée dans notre présentation) en évitant divers travers :

a) le mot à mot dans le décryptage des citations qui détruit le sens global ou aboutit à des hors sujets ;

b) l'accumulation des acceptions possibles d'"inhumain" par exemple sans qu'aucune, en définitive, soit retenue ;

c) l'absence de mise en relation des deux citations de référence (voire l'incompréhension totale, certains candidats attribuant la première citation – celle de Térence – à un certain "**Parodiant**" !)

2.2 de construire un plan d'ensemble qui tienne la route (il y en avait plusieurs possibles) en évitant les plans bancals partant d'une simple juxtaposition :

a) Plan A

- la citation de Térence
- la citation de Glucksmann

b) Plan B

- l'inhumain est étranger à l'homme
- l'inhumain est propre à l'homme
- l'inhumain est incompréhensible pour l'homme

c) Plan C

- l'homme est naturellement bon
- l'homme est par essence mauvais
- la connaissance de l'homme est toujours limitée

D'autres postulants ont proposé des plans plus adaptés tel :

- les formes de l'omniprésence du mal (incluant une typologie et une hiérarchisation des maux, du simple manquement aux usages au mal absolu, et inconcevables par l'humain ordinaire)
- les origines et causes du mal (incluant les diverses hypothèses présentes dans les œuvres)
- les attitudes face au mal (occultation volontaire, solutions pragmatiques, lutte résolue...)

2.2 de soigner les éléments charnières bien connus que sont :

a) **l'introduction** en trouvant une phase d'accroche opératoire (la notion de crime contre l'humanité, une citation de Primo Lévi...), en évitant de délayer l'analyse du sujet sur une page, en ne multipliant pas les questions censées annoncer le plan (une dizaine parfois !).

Globalement, la technique de l'introduction s'améliore : on en trouve moins qui ne citent ni ne renvoient au sujet et au(x) thème(s) et œuvre(s) au programme.

b) **les transitions**, charnières à la fois récapitulatives et annonciatrices du développement qui va suivre.

c) **la conclusion** qui se doit d'être à la fois synthétique (inutile de reprendre mot pour mot les phrases charnières) neuve et musclée dans sa formulation.

Rappelons qu'il vaut mieux éviter :

- les conclusions mi-chèvre, mi-chou qui ne concluent sur rien ;
- les conclusions impersonnelles qui n'engagent le candidat à rien. Le mal est certes une énigme universelle mais aussi un problème auquel chacun est confronté directement ou indirectement par le biais des médias. Aussi est-il possible de parachever sa copie par une référence parlante comme certains l'ont fait en renvoyant à la conclusion de *La Peste* de Camus ou à la plaquette (à la mode ?) du résistant Stéphane Hessel *Indignez-vous*.

2.3 d'illustrer avec sagacité son argumentation par des exemples et/ou des citations pertinentes tirées des œuvres au programme ou de sa culture personnelle. Rappelons qu'une citation doit être attribuée à **son véritable auteur** même si elle figure dans le texte d'un auteur patenté (telle la célèbre formule « *l'homme est un loup pour l'homme* » qui apparaît chez Rousseau mais qui est extraite du *Léviathan* du philosophe anglais du XVII^e siècle Hobbes).

3. La connaissance des œuvres au programme

Le programme (thème et œuvres) a, semble-t-il intéressé les postulants du concours 2011. La relative accessibilité des ouvrages proposés y est sans doute pour quelque chose, même si la singularité des *Âmes fortes* pouvait en dérouter plus d'un.

Mais, au-delà de l'intérêt, il s'agit, pour les candidats, de disposer :

De connaissances minimales sur les auteurs et les contextes d'élaboration des œuvres.

- il n'est pas indifférent de savoir d'où est issu Jean-Jacques Rousseau et quel a été son itinéraire biographique et intellectuel ; et de savoir comment *La Profession du vicaire savoyard* s'articule avec *l'Émile* et aussi avec l'ouvrage publié la même année, *Du Contrat social*.

- il est utile, de même, de connaître l'itinéraire de Jean Giono, du pacifisme exacerbé des années 30 au pessimisme stendhalien des années postérieures à 1945 ;

D'une connaissance personnelle et personnalisée des œuvres qui évite les confusions et les erreurs manifestes, et non d'une connaissance de seconde main à travers les résumés et analyses des multiples manuels accessibles, fort utiles au demeurant. Il est aussi conseillé de sélectionner son propre florilège de citations car, même si certaines sont incontournables, il est lassant pour les correcteurs de retrouver les mêmes formules et pas toujours utilisées à bon escient.

D'une réflexion autonome sur le(s) sens et la (les) portée(s) des œuvres étudiées, de sorte que la dissertation ne s'apparente pas à une question de cours plus ou moins bien articulée à la problématique générale.

- l'attitude révérencieuse à l'égard de maîtres à penser n'est pas de mise : ainsi le postulat rousseauiste de "l'homme naturellement bon" peut-il être remis en cause à notre époque

qui a connu des génocides innommables. La Thérèse de Giono est sans nul doute une “âme forte” mais il n’est pas indispensable de lui dresser une statue en hommage !

- la perspective historique peut et doit être utilisée : les sorcières de *Macbeth* n’ont pas le même retentissement pour un spectateur de la Renaissance et un spectateur de notre époque postmoderne.

- la classification des “maux” et leur relativisation évite de mettre sur le même plan une atteinte aux mœurs (telle la liaison du vicaire savoyard avec une femme **non**-mariée) qui de nos jours ne choquerait personne (ou presque) et un meurtre sordide et prémédité (tel celui de Ducan ou celui de Firmin).

a) *Macbeth* de Shakespeare : cette œuvre dramatique (et non romanesque) est, en général connue dans ses grandes lignes, du meurtre de Ducan à la mort au combat du général félon Macbeth. C’est plus flou concernant les autres personnages Malcom, Macduff souvent confondus et concernant le contexte politique du début du règne de Jacques 1^{er}. Certaines assertions ne sont pas acceptables : le fait que Macbeth hésite à commettre l’irréparable n’en fait pas un un personnage “peureux” ; le fait que Macduff soit né par césarienne ne fait pas de sa naissance une naissance inhumaine ! ou encore Macbeth en tuant Ducan sauve sa patrie d’un tyran !

b) *La Profession de foi du vicaire Savoyard* de Jean-Jacques Rousseau : c’est une œuvre qui doit être prise comme un tout, un tout cohérent. Sinon cela conduit à trouver dans la même copie des assertions contradictoires : *l’homme est naturellement bon* et plus loin *le mal est omniprésent donc l’homme est naturellement méchant*. Sans compter les propositions irrecevables, fruits d’une lecture en diagonale ou d’une approche biaisée de seconde main. Quelques exemples :

- pour Rousseau, la raison est le seul moyen d’échapper au mal ;
- le mal est une conséquence de la volonté de Dieu ;
- le mal nécessite de prendre le dessus sur sa conscience !
- Émile s’est fait violer par un prêtre.
- Rousseau affirme que l’homme est un loup pour l’homme.

c) *Les Âmes fortes* de Jean Giono : ce roman dialogué (et non épistolaire) n’offre pas la limpidité des romans classiques et déroute le lecteur : qui dit la vérité ? Y a-t-il même une vérité ? Le fil directeur est, néanmoins, le plus souvent maîtrisé : si les interprétations peuvent varier, on ne peut cependant affirmer, comme tel candidat, que Thérèse veut « assassiner les Numances » ou que le but de Giono est d’évoquer « *la Shoah dans son essai* ».

4. La culture générale

Il n’est pas interdit, faut-il le répéter, d’utiliser aussi à bon escient d’autres références “culturelles”, historiques, littéraires, philosophiques, ou cinématographiques (*La guerre des étoiles* et son lugubre **Dark Vador** étant pour maints candidats la référence incontournable) à condition que ces exemples ne phagocytent pas les renvois indispensables et nécessaires aux œuvres du programme.

a) Références historiques : la Révolution de 89 et ses Droits de l’homme, a contrario la Seconde guerre mondiale et l’exemple inévitable de la Shoah, ont été souvent cités (par le biais d’essais tels ceux d’Hannah Arendt ou par ceux de témoignages littéraires tel *Si c’est un homme* de Primo Lévi). Mais les conclusions qui en ont parfois été tirées étaient pour le moins singulières, voire inacceptables :

- *les nazis ont supprimé beaucoup de juifs, pour la plupart innocents* (sic)
- *Eichmann est un innocent* (sous-entendu “perversi”)

b) références littéraires : “*la littérature et le mal font bon ménage .Mais chacun sait, après Gide, qu’on ne fait pas de bonne littérature avec de bons sentiments*”. Aussi les candidats ont-ils pu évoquer ou invoquer Voltaire et son *Candide*, Baudelaire et ses *Fleurs du Mal*, Camus et ses romans *La Peste* et *L’Étranger*, Sartre et sa pièce *Les Mains Sales* ; d’autres encore ont fait appel à Vauvenargues pour la notion d’“*âme forte*”, à Stevenson et son *Docteur Jeckill et Mister Hyde*.

c) références philosophiques : parmi les philosophes convoqués devant le tribunal du bien et du mal, beaucoup ont cité Platon (*nul n’est méchant volontairement*), Saint Augustin et ses *Confessions*, Machiavel et son essai *Le Prince*, Hobbes (*homo homini lupus est*), Pascal et bien sûr Nietzsche *Par-delà le bien et le mal*.

CONCLUSION

Réussir un concours, c’est une question de volonté et de moyens que tout candidat, normalement constitué, peut se fixer comme objectifs :

- celui d’améliorer son expression en corrigeant ses fautes, en enrichissant son vocabulaire ;
- celui de maîtriser la technique de la dissertation en respectant les règles canoniques et en évitant le psittacisme ;
- celui de “connaître” vraiment les œuvres et leurs contextes par une lecture répétée et personnelle.

Cela ne se fera pas sans **mal**, mais, en toute justice, les candidats méritants seront, sauf accident, récompensés.

EPREUVE DE FRANÇAIS B

Durée : 4 heures

PRESENTATION DU SUJET

L'épreuve porte sur un des deux thèmes au programme de Lettres et Philosophie. Elle comprend deux exercices :

- le résumé d'un texte de 1400 à 1800 mots environ, à réaliser dans un nombre défini de mots, dont le sujet est en rapport avec un des thèmes au programme, noté sur 8 points.
- une dissertation dont le sujet est tiré du texte et qui est notée sur 12 points.

L'enseignement de français et de philosophie dans les classes préparatoires scientifiques durant l'année 2010-2011 s'appuyait sur les thèmes de l'Argent et du Mal étudiés à travers les œuvres littéraires et philosophiques suivantes :

Thème 1 : « L'argent »

- **La Philosophie de l'argent** (Georg Simmel) [Partie analytique - 3ème chapitre - sections 1 et 2 - traduction Sabine Cornille et Philippe Ivernel - PUF Quadrige].
- **L'Argent** (Émile Zola).
- **L'Avare** (Molière).

Thème 2 : « Le mal »

- « **Profession de foi du vicaire savoyard** » (Jean-Jacques Rousseau) [Livre quatrième d'« **Émile ou de l'éducation** »] ; depuis « Mon enfant, n'attendez de moi ni des discours savants ni de profonds raisonnements. Je ne suis pas un grand philosophe, et je me soucie peu de l'être. » Jusqu'à « J'ai fait ce que j'ai pu pour atteindre à la vérité ; mais sa source est trop élevée : quand les forces me manquent pour aller plus loin, de quoi puis-je être coupable ? C'est à elle à s'approcher. ».
- **Macbeth** (William Shakespeare) [traduction Pierre-Jean Jouve, préface G. Wilson Knight, Éditions Garnier-Flammarion].
- **Les Âmes fortes** (Jean Giono).

Le sujet proposé pour la session 2011 portait sur le second thème.

COMMENTAIRE GENERAL DE L'EPREUVE

RESUME

a) Le texte proposé était extrait de l'essai d'Olivier ABEL « Justice et Mal » in A. GARAPON et D. SALAS, *La Justice et le mal*, Editions Odile Jacob, 1997.

Proposition d'analyse du texte d'Olivier Abel

Avant de penser la Justice, que disent les discours sur le mal extrême ?

Les discours *innombrables* et très *divers* sur le Mal notent toujours son caractère *indicible*.

Caractéristiques des trois principaux types de discours sur le mal extrême

L'accusation qui le *dénonce* pour l'*éradiquer* *vire rapidement* à la polémique sur *les causes* possibles de ce qu'elle considère *pourtant* insensé ou « *injustifiable* ».

Les *plaignants* expriment l'*accablement* engendré par l'aspect *irréversible* d'un préjudice *imprévu* et ressassent leur *désarroi* face à « *l'insoutenable* ».

Le *récit* qui *rassemble* les deux points de vue peinant à *rationnaliser* « *l'inexplicable* » tente de le *signifier* travers la révolte de Job, la fatalité tragique ou les mythes. Cependant sans origine ni signification, le mal échappe au récit qui *toujours* le poursuit.

Les discours religieux et philosophiques recèlent le même paradoxe

La *théologie* propose sans trancher (ce qui fait son prix) des *explications contradictoires*. Dieu est-il cruel ou impuissant ? L'*homme* est-il responsable du mal comme l'affirme Pelage ? Ou le reçoit-il en héritage de la faute originelle comme le pense Augustin ? Mais la question de sa *démessure* reste entière.

Leibniz *dédramatise* le mal qui marquerait la limite de la compatibilité entre les innombrables possibilités d'existence dans le meilleur des mondes possibles *sans consoler* Bayle pour qui l'épreuve de la souffrance en anéantit toutes les justifications.

[Les termes en italique correspondent aux mots clés de l'argumentation de l'auteur Il n'était pas attendu que les candidats restituent la totalité des aspects relevés.]

b) Les trois critères d'évaluation du résumé sont, en parts équivalentes,

- la capacité à restituer la démarche argumentative de l'auteur,
- l'exactitude de la reformulation,
- la clarté et la concision de la rédaction, l'aptitude à respecter la tonalité du texte.

DISSERTATION

a) Le sujet de la dissertation était extrait du texte d'Olivier Abel : « Le mal n'est pas explicable, mais seulement racontable ». Vous direz si la lecture des œuvres au programme vous permet de confirmer ou d'infirmer ce point de vue.

b) Les critères de correction sont, en parts égales,

- la qualité de la rédaction,
- la cohérence et pertinence de la démarche,
- la connaissance du programme.

Le barème de la dissertation assure la moyenne à un étudiant qui

- a étudié le programme en entier même de façon un peu superficielle,
- a compris le sujet et a essayé de le traiter,
- écrit de façon intelligible et dans un français correct.

Sont valorisés de façon croissante

- les plans cohérents, les plans pertinents et enfin les plans originaux ;
- les références précises, puis pertinentes, puis originales ;
- une écriture claire, puis sans fautes, puis fluide.

Cette question était à traiter en combinant la dimension philosophique du thème et la dimension littéraire des œuvres. Cependant, les copies où il y avait peu ou pas de travail sur la notion littéraire de « racontable » n'ont pas été sanctionnées quand les œuvres étaient bien connues et bien exploitées. En revanche, les ignorances et les bêtises sur les œuvres ont été pénalisées.

ANALYSE DES RESULTATS DU RESUME

Le texte était rédigé dans une langue parfois un peu absconse (ce dont le barème a tenu compte) mais il était très clairement structuré. Les étudiants qui, sans se laisser arrêter par le style, ont cherché à s'appuyer sur le plan, et ils sont nombreux à avoir adopté cette méthode, ont bien réussi le résumé. Les notes de 8 sur 8 ont été assez fréquentes.

Les trois moments de la première partie du texte et les deux pôles de la seconde ont été généralement perçus. L'articulation des deux parties autour de la notion de paradoxe a été moins clairement sentie. Pour donner la moyenne on attendait que soit restituée l'idée directrice du texte : les contradictions sont inhérentes à tout discours sur le Mal qu'il soit judiciaire, littéraire, théologique ou philosophique.

Les candidats qui ne se sont pas décidés à supprimer les répétitions de la première partie ont manqué de place pour restituer avec précision les éléments de la seconde. Ils ont cependant assez souvent trouvé des solutions astucieuses pour au moins évoquer les différentes positions présentées.

Notons qu'il vaut mieux écrire « Leibniz » que « certains philosophes », la deuxième formulation étant à la fois plus longue et moins précise. Les références ne sont pas, dans ce texte, des détails illustratifs mais des éléments de l'argumentation.

Les dépassements des marges tolérées ont été rares et par voie de conséquence le nombre de zéros est tombé de 19 (session 2010) à 3. Les candidats ont bien compris que la rédaction en nombre de mots limité est une contrainte qui teste une compétence particulière, celle de rédiger de façon concise et qu'elle permet de plus une comparaison équitable des résumés. ***En conséquence les résumés sont intégralement recomptés et les écarts au-delà des marges sanctionnés.***

Les annonces fausses ont été également plus rares. En effet un rapide calcul de rentabilité tenant compte du doublement de la pénalité dans ce cas, montre qu'il est moins coûteux d'afficher un dépassement que de tenter de le dissimuler

Rappelons que les pénalités sont d'un point tous les dix mots au-delà ou en deçà des marges tolérées ; un point est retiré pour défaut d'indication du nombre de mots.

Rédiger au fil de la plume sans tenir compte de la contrainte et annoncer un nombre de mots choisis au hasard dans les limites imparties peut se révéler très contreproductif : huit lignes (80 mots) de trop annoncées ou quatre lignes (40 mots) excédentaires dissimulées coûtent huit points ce qui annule la note du résumé. A quoi a servi, alors, le temps passé à le faire ?

ANALYSE DES RESULTATS DE LA DISSERTATION

a) Prise en compte du sujet et démarche démonstrative

Les résultats de la dissertation ont été globalement meilleurs que ceux de l'an dernier : visiblement, le thème a inspiré. Le sujet a été dans l'ensemble pris en compte dans sa spécificité. A la différence des autres années, très rares ont été les candidats qui ont récité un cours sur le Mal au lieu de traiter le sujet (Par exemple : définition du mal, historique des origines du mal, du péché originel à la psychanalyse). La plupart ont pris en compte les termes de la citation et ont su jouer avec plus ou moins de bonheur avec les combinaisons qu'ils offraient.

Le plan le plus souvent adopté a été (dans cet ordre ou l'inverse) :

- 1) Le Mal est difficile à expliquer
- 2) Et donc il est pris en charge par le récit.

Plan trop illustratif et qui ne prend pas la peine d'interroger la validité du sujet.

Ou encore :

- 1) Le Mal est racontable mais non explicable
- 2) explicable et impossible à exprimer, à raconter.

Plan plus intéressant car il remet en cause la citation.

Des copies plus abouties ont proposé une 3ème partie plus ou moins bien rattachée au reste du devoir sur par exemple :

- l'énergie du mal,
Idée intéressante quand elle a été mise en relation avec le dynamisme de la narration ou de la création littéraire en général, cette énergie étant source inépuisable d'inspiration.
- L'impuissance de la justice devant un mal qui échappe au récit et à l'explication : justice divine, humaine ou absente selon les œuvres.

Exemple d'un plan très bien développé et justifié

I- Le mal est à la fois évident et incompréhensible

- l'évidence du mal ;
- l'excès du mal choque la raison ;
- la violence du mal bouleverse l'ordre du monde.

II- Ce que l'homme peut connaître du mal :

- l'homme se perçoit comme responsable ;
- la conscience nous aide à discerner bien et mal ;
- la connaissance d'une partie de la "mécanique du mal" nous est accessible.

III- Comment et pourquoi le mal est-il raconté ?

- fascination et lutte contre l'ennui ;
- structure de la narration du mal dans chaque texte ;
- des peintures du mal.

b) Connaissance du programme

Malgré la perspective de pouvoir obtenir des notes très élevées ou très basses (cf bilan de la notation) qui semble avoir encouragé les étudiants à travailler cette épreuve il reste quand même un nombre incompréhensible de candidats qui font visiblement l'impasse sur cette matière. A ces exceptions près, les œuvres semblent avoir été mieux maîtrisées que les autres années avec une prédilection pour *Macbeth* et *Les Ames fortes*. L'utilisation du texte de Rousseau n'a pas présenté de difficultés et a été le plus souvent pertinente.

Beaucoup de copies font preuve d'une certaine culture générale sur le thème : Arrendt et Eichmann (très fréquemment évoqués) mais aussi l'évocation des gargouilles ou des monstres en tous genres dans l'iconographie religieuse.

Certaines puisent dans les œuvres étudiées sur le thème de l'argent quelques références pertinentes. En revanche, la lecture des copies qui y recourent faute d'avoir étudié la question du Mal ou enchaînent des citations d'auteurs hors contexte (Camus, Lacan, etc.), et hors programme est pénible : on a vraiment l'impression de lire une vilaine compilation prise la veille sur internet, mal digérée et souvent utilisée à contresens. L'agacement que suscitent ces types de copies qui ne montrent, de plus, aucune réelle aptitude à l'analyse ni à la démonstration se traduit par des notes très basses.

Les correcteurs ne sont pas impressionnés par les candidats qui ont acheté une liste de citations sur internet, les ont apprises par cœur et cherchent à les recaser à tout prix voire se contentent de les enchaîner en guise de développement. Une remarque inédite témoignant d'une lecture personnelle fait beaucoup plus d'effet.

c) Méthode de la dissertation

Certains candidats, de plus en plus rares, ignorent les principes de base d'une dissertation et se contentent d'aligner des remarques diverses sans cohérence démonstrative.

Un effort est fait en général sur les introductions et les conclusions. Mais beaucoup ne comprennent pas la nécessité dans l'introduction de préciser les concepts sur lesquels porte la dissertation. Cerner précisément la notion de "mal" aurait permis de ne pas mettre sur le même plan manger des caillettes et assassiner le roi ! Que recouvre « racontable » et « explicable » ? Quelles sont les spécificités du récit ? En quoi se distingue-t-il de l'explication ? Qui raconte ? À qui ? Pourquoi ? Dans quel contexte ? Avec quelle intention ? "Expliquer" ce n'est pas nécessairement "justifier". "Raconter" ce peut-être "expliquer", mais reste à cerner précisément la "part" d'explicable évoquée par le texte d'Olivier Abel...Le simple énoncé de ces questions montre toutes les pistes de réflexion qu'elles pouvaient ouvrir. On aurait pu alors aboutir à un plan satisfaisant tel que : Que voudrait dire "expliquer" le mal ? Raconter, n'est-ce pas expliquer ?

Peu de candidats ont pensé à exploiter ce qui suit la citation dans le texte, c'est à dire l'affirmation des limites du récit qui poussent à recourir à des paraboles ou des mythes.

Les conclusions se soucient le plus souvent d'apporter une réponse à la question posée par le sujet. Toutefois elles consistent souvent en un résumé formel des deux ou trois idées directrices du plan plus ou moins logiquement reliées, au lieu de se présenter comme l'aboutissement d'une démonstration.

d) Langue

Le niveau de langue semble globalement s'améliorer. Les copies totalement incompréhensibles sont devenues exceptionnelles.

Vocabulaire

On constate une certaine pauvreté du lexique disponible que cherchent à compenser maladroitement de nombreuses impropriétés et de fréquents barbarismes.

Style

Les principaux défauts sont

- La redondance : « peut permettre », « peut donner la possibilité » ;
- La fausse élégance : « de par » « tel » (confondu d'ailleurs avec une conjonction), « se doit de », « se permet de », « n'hésite pas à », « n'a pas lieu d'être », « ce qu'il lui est arrivé », « ce qu'il s'est déroulé » ;
- La tendance à l'emphase (« problématique » ou « questionnement » pour « question »)
- La lourdeur : cascade de participes présents avec les problèmes de cohérence des sujets grammaticaux qui en découlent, reprise inutile des mêmes expressions d'une phrase à la suivante.

Grammaire

- « Tel » ou « dû » sont considérés comme des conjonctions invariables ;
- L'emploi du subjonctif est souvent inapproprié ;
- On trouve trop de participes passés aberrants ;
- La distinction entre l'interrogation directe et indirecte n'est pas maîtrisée ce qui est particulièrement gênant dans les introductions (« on peut se demander comment est-il possible que..., on peut se demander comment est-ce que ...? »)

Orthographe

L'orthographe est contrôlée également dans les autres épreuves (mathématiques, physique, langue particulièrement). En respecter les règles montre qu'on prend en compte le confort de lecture du destinataire. C'est aussi la garantie d'être bien lu.

Elle est moins défectueuse que les années précédentes mais la somme des négligences peine à descendre au-dessous d'une quinzaine de fautes. Les pénalités sont de 1 point par lot de 10 ou 15 fautes selon la longueur de la rédaction et peuvent aller jusqu'à quatre points ce qui devient heureusement exceptionnel. Relire la copie avant de la rendre est beaucoup plus rentable qu'ajouter une dernière phrase : il est très regrettable qu'un 17 se mue en 14 ou un 12 en 9 ; une pénalité de 3 points au coefficient 4 fait perdre beaucoup de places dans le classement, ce qui invalide une partie des efforts fournis au cours de la préparation.

Les correcteurs se demandent pourquoi on écrit « language » et non « guarage », « guamin » , « guamelle »... ; ils rappellent qu'une consonne muette au masculin devient sonore au féminin et que cette caractéristique permet de lever l'incertitude sur la terminaison des participes passés terminés par i ou u (mal subit, mal commit).

Le pluriel de mal a pris les formes les plus farfelues (meaux, mals). A l'inverse, un candidat a joué sur l'homophonie consciemment : « les mots pour dire les maux... ».

Le moins excusable est la mauvaise orthographe de Shakespear, de Mac Beth, ou du viquaire et de sa pauvre profession...

Présentation

Une écriture à la limite du lisible : trop petite, gribouillée, très instable, influence négativement le correcteur comme l'utilisation d'abréviations.

Souligner les titres d'œuvres montre que l'on connaît les normes en vigueur.

BILAN

Le programme assez accessible sur un thème qui a intéressé a permis aux candidats de cette session de réaliser de bonnes performances. Le niveau, tant des connaissances que des méthodes et de la présentation des copies, a progressé.

Sur 2437 copies la moyenne est de 9,7 avec un écart type de 3,54. 180 copies environ ont été notées de 0 à 5 (3 zéros); 340 copies environ de 15 à 19 (6 copies à 19)

CONSEILS AUX FUTURS CANDIDATS

Se convaincre que la préparation de cette épreuve permet de cultiver les qualités indispensables à un ingénieur

- Clarté et efficacité de l'expression.
- Souci de qualité :
- Rigueur dans l'emploi du vocabulaire et l'analyse des concepts.
- Culture générale et ouverture d'esprit.
- Réflexion personnelle.